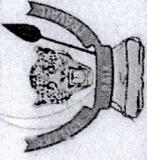


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 218/2024

A L'ENTREPRISE INTEGRATED ACCOUNTING TAXATION SERVICE SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/DG/EGC/09-2024, conclu avec l'entreprise Générale du Cobalt (EGC) SA, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent dix-sept mille neuf cent (USD 417 900) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille neuf cent vingt-cinq, trente centimes (USD 2 925,30), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 25/10/2024.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAMUKAMA
Président Général